

Commeaux



PRESCRIPTIONS

★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Identification

— Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

▨ Patrimoine naturel à protéger pour des motifs écologiques

▩ Emplacement réservé

■ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

ZONAGE

UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver

UH : Secteur de hameau ou de petit village

UJ : Secteur urbain de jardin

UE : Secteur d'équipement public et d'intérêt collectif

N : Zone naturelle

Nj : Secteur naturel de jardin

A : Zone agricole

Az : Activité artisanale ou industrielle située en zone agricole